

Comité exécutif du SPUL
Rapport annuel
du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005

Les statuts du SPUL prévoient que : « *Le Comité exécutif soumet au Conseil syndical un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'Assemblée générale et distribué aux membres* » (article 33.8) et que : « *l'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif* » (article 11.4).

Le rapport annuel du Comité exécutif constitue un document d'information dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son syndicat durant la dernière année.

Au cours de l'année 2004-2005, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes :

Président :	Roger Thériault (sols et génie agroalimentaire)
Vice-président :	Marcel Aubert (faculté de théologie et de sciences religieuses) (à compter du 17 septembre 2004)
Vice-présidente :	Thérèse Hamel (fondements et pratiques en éducation)
Vice-président :	Michel Lefrançois (sciences animales)
Secrétaire :	Chantale Jeanrie (fondements et pratiques en éducation)
Trésorier :	Daniel Coulombe (sciences comptables)

Le Comité exécutif a tenu 41 réunions régulières et 7 réunions spéciales entre le 1^{er} juin 2004 et le 31 mai 2005. Ce rapport fait état des activités du Comité exécutif dans l'ordre suivant :

- 1- les faits saillants de l'année 2004-2005;
- 2- les affaires courantes;
- 3- les perspectives pour l'année 2005-2006.

1- Les faits saillants de l'année 2004-2005

Parmi les nombreux dossiers traités par le Comité exécutif en 2004-2005, quelques-uns ont particulièrement retenu notre attention :

- 1.1 La signature de la convention collective 2004-2007;
- 1.2 La propriété intellectuelle;
- 1.3 Le recrutement dans les comités du SPUL;
- 1.4 Le 30^e anniversaire du SPUL;
- 1.5 La désaffiliation du SPUL de la FQPPU;
- 1.6 Le fisc et l'année d'étude et de recherche;
- 1.7 La révision des mandats de certains comités et la création de nouveaux comités.

1.1 La signature de la convention collective 2004-2007

Le Comité de négociation de la convention collective 2004-2007 a conclu ses travaux par une entente de principe à la table de négociation le 1^{er} juin 2004. Le Conseil syndical, à sa réunion spéciale du 11 juin 2004, a recommandé à l'Assemblée générale d'adopter le projet de convention collective 2004-2007, ce qui a été fait à la réunion spéciale du 15 juin 2004. Comme le nombre de votes exprimés à l'Assemblée générale était inférieur à 50 % des membres en règle du Syndicat plus un, un référendum sur la question a été tenu les 15, 16 et 17 juin 2004. Les membres du SPUL se sont exprimés et ils ont appuyé le projet de convention collective dans une proportion de 96,2 %. Ainsi, la nouvelle convention collective 2004-2007 a-t-elle pu être signée par les deux parties le mardi 22 juin 2004.

1.2 La propriété intellectuelle

Le texte du projet de Règlement sur la propriété intellectuelle à l'Université Laval, sur lequel les représentants du SPUL et de l'Employeur s'étaient entendus le 10 février 2004, a subi des modifications mineures à la suite de diverses consultations menées par l'Administration. Ce n'est qu'à la fin de septembre 2004 que l'Employeur a avisé le SPUL que le document était prêt pour adoption. Le 1^{er} octobre 2004, le projet de Règlement a donc été transmis à tous les membres du SPUL pour qu'ils en prennent connaissance et fassent part de leurs commentaires aux déléguées et délégués de sections en prévision de la discussion sur le sujet, à la séance du Conseil syndical du 15 octobre 2004. Après examen du projet et suite à plusieurs questions soulevées, le Conseil a constaté qu'il manquait d'information pour en arriver à une décision éclairée. Il a donc décidé de renvoyer la discussion et la décision concernant le projet de Règlement à une date indéterminée. Dans le prolongement de cette décision, le Comité exécutif a reçu et entendu deux professeurs chercheurs pour s'informer de leur perception quant à l'impact sur leurs droits en rapport avec le projet de Règlement révisé.

Le 10 décembre 2004, le président du SPUL recevait une pétition de la part d'une centaine de professeures et professeurs membres du SPUL et d'une vingtaine d'autres personnes contestant des dispositions de la section du projet portant sur les inventions. Compte tenu du fait que le projet de Règlement relève de l'administration de l'Université, il a été convenu que c'est elle qui donnerait suite à cette pétition en organisant une ou des rencontres où elle présenterait les caractéristiques du nouveau

projet de Règlement ainsi que les avantages qu'elle y perçoit en regard des Règlements de 1974 et de 1980. Le 12 mai 2005, le vice-recteur à la recherche par intérim invitait la communauté universitaire à participer à de telles rencontres le 14 juin et le 13 septembre 2005.

Par la suite, une version finale du projet de Règlement sera entérinée par le Comité exécutif de l'Université et soumise pour discussion et approbation par le Conseil syndical, conformément à la clause 1.3.07 de la convention collective.

1.3 Le recrutement dans les comités du SPUL

Le recrutement dans les comités du SPUL a, particulièrement cette année, mobilisé beaucoup d'énergie au Comité exécutif. En effet, en plus de s'assurer que tous les postes des comités réguliers du SPUL et des comités paritaires soient comblés dans les meilleurs délais, il a fallu identifier des membres SPUL pour quatre comités créés par lettres d'entente lors de la signature de la convention collective, le 22 juin 2004. Ces comités étaient ceux : de travail sur le rattachement multiple; de travail sur la santé psychologique des professeures et professeurs au travail; de harcèlement psychologique (révision du Règlement pour contrer le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel); et de gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL. De plus, la clause 8.2.21 de la convention collective 2004-2007 obligeait les parties à s'entendre sur une liste de personnes pouvant agir comme médiatrices à la suite d'une plainte ou d'un grief alléguant du harcèlement psychologique, ce qui a été fait.

La composition de tous les comités au cours de l'année, présentée dans le présent rapport, montre que l'objectif de combler tous les postes dans les meilleurs délais a été largement atteint.

Au Conseil syndical du 20 mai 2005, Yvan Comeau (école de service social) a été élu secrétaire du Syndicat, à compter du 1^{er} juin 2005, en remplacement de Chantale Jeanrie (fondements et pratiques en éducation) qui a terminé son mandat le 31 mai 2005.

1.4 Le 30^e anniversaire du SPUL

Les célébrations soulignant le 30^e anniversaire de fondation du SPUL se sont déroulées le jeudi 3 juin 2004 au Musée de la civilisation de Québec. Alberte Couture et Michel Lefrançois étaient en charge de l'organisation, dont la logistique avait été confiée à la firme « Azimuts gestion d'événements ». Sylvie Tétréault a assuré avec brio l'animation de la soirée. Les personnes présentes ont pu entendre les témoignages et manifester leur reconnaissance à Joël de la Noüe, Marcel Aubert, Gérald Lemieux et Esther Déom (au nom de Claire Deschênes) pour leur contribution particulière à la vie du SPUL. Un diaporama relatant l'histoire du SPUL a été présenté durant la soirée et les moments forts ont été saisis sur vidéo. Plus de 150 personnes ont participé à ces retrouvailles très appréciées des collègues.

1.5 La désaffiliation du SPUL de la FQPPU

Considérant les nombreuses lacunes de fonctionnement de la FQPPU et le peu d'accueil fait aux propositions du SPUL pour tenter de les corriger, le Conseil syndical, à sa séance du 18 juin 2004, a adopté une proposition recommandant à l'Assemblée générale d'adopter une résolution de désaffiliation de la FQPPU devant prendre effet le 31 mai 2005.

Le mardi 12 octobre 2004, le SPUL a tenu une rencontre de réflexion sur le sujet où deux représentants de la FQPPU, le président Jean Roy et le trésorier Roger de la Garde, se sont joints aux membres du Comité exécutif pour alimenter la discussion.

L'Assemblée générale du SPUL, à sa réunion régulière du 4 novembre 2004, s'est prononcée majoritairement en faveur de la désaffiliation du SPUL de la FQPPU. Toutefois, comme le nombre de votes exprimés était inférieur à 50 % des membres en règle du Syndicat plus un, un référendum sur la question a été tenu les 4, 8, 9 et 10 novembre 2004. Les membres du SPUL se sont exprimés et ils se sont prononcés en faveur de la résolution à 91,5 %. Ainsi, la désaffiliation du SPUL de la FQPPU est devenue effective le 31 mai 2005.

1.6 Le fisc et l'année d'étude et de recherche

Comme cela avait été annoncé antérieurement, le SPUL a tenu une dernière réunion d'information, le mercredi 16 juin 2004 au pavillon Charles-De Koninck, afin de clore définitivement le dossier sur le fisc et l'année d'étude et de recherche. Le procureur ayant représenté le SPUL en Cour d'appel fédérale, Me Daniel Bourgeois, était présent à cette réunion pour répondre une dernière fois aux questions de la centaine de membres présents.

1.7 La révision des mandats de certains comités et la création de nouveaux comités

Dans le cadre d'une réflexion menée par le Comité exécutif sur les mandats de l'ensemble des comités du SPUL, les mandats de trois comités existants ont été révisés et adoptés par le Conseil syndical, le mandat d'un nouveau comité a été adopté par le Conseil syndical et les mandats de trois autres comités continuent d'être examinés.

Les comités dont le mandat a été révisé et adopté sont : le Comité de soutien aux professeures et professeurs, le Comité sur les communications et le Comité de la condition féminine.

Le mandat du Comité du SPUL sur la santé psychologique des professeures et professeurs au travail a, pour sa part, été adopté lors de la création du comité au Conseil syndical le vendredi 20 mai 2005.

2. Les affaires courantes

Le fonctionnement courant du SPUL est basé sur la contribution de ses diverses instances, aussi bien l'Assemblée générale de ses membres, le Conseil syndical que ses nombreux comités.

Ainsi, au cours de l'année 2004-2005, tous les comités du SPUL ont été actifs. Chaque comité du SPUL a produit un rapport annuel de ses activités, qui a été reçu par le Conseil syndical.

2.1 L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le jeudi 4 novembre 2004 au Grand salon du pavillon Maurice-Pollack. Le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2003-2004 ainsi que les états financiers du SPUL y ont été adoptés. De plus, Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition), Paul-Victor Paré (école de comptabilité) et Roch Laflamme (relations industrielles) ont été élus membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour 2005-2006. Lors de cette

assemblée, les membres ont également adopté de nouvelles Règles de procédure des assemblées délibérantes de l'Assemblée générale. Finalement, et conformément aux statuts du SPUL, les membres présents ont voté la tenue d'un référendum sur la désaffiliation de la FQPPU, lequel a eu lieu les 4, 8, 9 et 10 novembre 2004. À la suite de ce référendum, les membres du SPUL se sont prononcés à 91,5 % en faveur de la désaffiliation.

2.2. Le Conseil syndical

Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive) a présidé les réunions du Conseil syndical et Frédéric Gourdeau (mathématiques et statistique) était président suppléant. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à neuf reprises en réunions régulières. Une réunion spéciale a été tenue le 11 juin 2004.

Les membres du Conseil syndical ont approuvé la mise à jour des règles de procédure portant sur les référendums, ainsi que les pages 11 à 53 du « Guide de procédure des assemblées délibérantes de l'Université de Montréal (4^e édition révisée, 2001) » complétées par une « Annexe au Guide de procédure des assemblées délibérantes de l'Université de Montréal - Conseil syndical ». Ils ont, de plus, adopté une proposition à l'effet d'inviter les sections à adopter ou modifier le document intitulé « Règles de base des assemblées des sections syndicales », tel que le requiert l'article 44.4 des statuts.

Les membres du Conseil syndical auront aussi permis, cette année, de poser deux gestes particuliers touchant, l'un et l'autre, les relations du SPUL avec des membres de la communauté universitaire. Une information transmise par un délégué lors du Conseil syndical du 20 août 2004 a permis au Comité exécutif de mettre en branle un mouvement de contestation face à l'interprétation faite de la modification apportée à l'article 270 du règlement des études. L'appui de nombreux professeurs et professeures et le caractère unanime de leurs commentaires ont permis d'obtenir que la vice-rectrice aux études rectifie officiellement son interprétation de la modification de l'article 270, tel que le souhaitaient les membres du SPUL. De plus, lors de la séance du 18 mars 2005, les membres du Conseil ont été invités à adopter une prise de position de l'exécutif du SPUL à l'égard des revendications du mouvement étudiant. Cette position était à l'effet d'appuyer les revendications étudiantes demandant l'annulation de la décision du gouvernement de convertir en prêts une somme de 103 millions de dollars de bourses consenties à titre d'aide financière aux étudiantes et étudiants. Cette décision a donné lieu à l'émission d'un communiqué de presse.

2.3 Les comités permanents

2.3.1 Le Comité d'aide financière

Le Comité d'aide financière était composé de :

Monique Carrière (réadaptation), présidente

Maurice Doyon (économie agroalimentaire et consommation)

Manon Niquette (information et communication)

Michel Lefrançois (sciences animales), représentant du CEX

Le Comité d'aide financière s'est réuni une fois, soit le vendredi 3 décembre 2004, et a procédé à l'analyse des 35 demandes d'aide financière reçues au SPUL. Un montant de 19 219,88 \$ a été versé à des groupes, conformément à la *Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et règles d'attribution de l'aide financière*. Ainsi 12 500 \$ ont été affectés à la Solidarité syndicale et professionnelle, 4 719,88 \$ à la

Solidarité de type humanitaire à caractère régional et 2 000 \$ à la Solidarité internationale. Deux dons spéciaux ont également été versés par le Comité exécutif, soit un montant de 2 000 \$ pour venir en aide à la population d'Haïti et un montant de 4 000 \$ pour les victimes du tsunami en Asie du Sud-Est.

2.3.2 Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle

Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle était composé de :

Isabelle Galibois (sciences des aliments et nutrition)

Robert Lagacé (sols et génie agroalimentaire), président

Chantal Leclerc (fondements et pratiques en éducation)

Thérèse Hamel (fondements et pratiques en éducation), représentante du CEX

Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle, dans le cadre du Comité de travail sur la révision du Règlement pour contrer le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel, a consacré l'essentiel de ses énergies à la rédaction d'une première version du Règlement à réviser, en vertu de la lettre d'entente signée avec la convention collective 2004-2007, le 22 juin 2004. Les membres du comité de travail ont tenu neuf réunions et de nombreuses rencontres de travail; les réunions avec l'Employeur ont été au nombre de sept. Il est important de signaler que plusieurs rencontres avec l'Employeur ont été annulées par la partie patronale alors qu'une seule l'a été par le SPUL afin de bonifier le document à soumettre pour étude.

L'échéance pour la production du projet de Règlement révisé a été prolongée au 15 mars 2005, puis au 15 septembre 2005, en raison de la complexité du dossier. Un travail de réflexion en profondeur était nécessaire afin de tenir compte de toutes les composantes de cette importante problématique et de l'obligation pour l'Université de traiter de cette question en vertu des lois sur les normes du travail. Les travaux sont maintenant avancés, mais quelques articles du document doivent encore faire l'objet de discussion, notamment ceux qui traitent de la prévention du harcèlement psychologique et sexuel.

2.3.3 Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs était composé de :

Patrick Baker (histoire)

Alban Baudou (littératures), à compter d'octobre 2004

James Everett (école de psychologie), président jusqu'en octobre 2004

Antoine Gautier (opérations et systèmes de décision)

Gisèle LaPointe (sciences des aliments et nutrition)

André Lareau (faculté de droit), membre, président à compter d'octobre 2004

Michel Lefrançois (sciences animales), représentant du CEX

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs (CICCG) a tenu 11 réunions régulières au cours de l'année. Le comité a traité 202 demandes de consultation en réunion du comité ou au Comité paritaire des griefs. De ce nombre, 42 dossiers touchaient l'année d'étude et de recherche, 1 l'assemblée d'unité, 22 la charge de travail, 51 les conditions de travail, 20 les congés et les absences motivées, 12 la diffamation, l'éthique et le harcèlement, 10 le fonds de soutien aux activités académiques, 38 les

promotions et les renouvellements de contrat, 6 le recrutement et l'embauche. Les consultations touchant la retraite sont maintenant référées au Comité du SPUL sur la retraite et ne font plus partie des statistiques du CICCG. Quatre nouveaux griefs se sont ajoutés aux 12 griefs déjà actifs en début d'année. De ces 16 griefs, 7 se sont réglés soit à notre avantage en arbitrage (1), soit par règlement entre les parties (4) ou ont été rejetés en arbitrage (2). Des 9 griefs encore actifs, 6 suivent le cheminement régulier alors que les auditions sont remises *sine die* dans les autres cas. Les frais engendrés par le suivi des dossiers atteignent 115 194 \$ au total et sont inférieurs à la moyenne (135 310 \$) des dix dernières années.

2.3.4 Le Comité de la condition féminine

Le Comité de la condition féminine était composé de :

Francine Chaîné (école des arts visuels)

François M. Doré (médecine)

Thérèse Hamel (fondements et pratiques en éducation), représentante du CEX

June Marchand (information et communication)

Christine Piette (histoire), présidente jusqu'en décembre 2004

Gale West (économie agroalimentaire et consommation), membre, présidente à compter de décembre 2004

Le Comité de la condition féminine a tenu neuf rencontres durant l'année 2004-2005. Dans la perspective d'améliorer l'animation des membres, le comité a fait circuler un sondage visant à cerner des thèmes que les professeures de l'Université Laval aimeraient voir traiter lors des rencontres organisées par le Comité de la condition féminine. À la suite de ce sondage, une conférence-midi donnée par Mme Marie-Josée Filteau sur le thème « *Burnout au féminin. Savoir le déceler, le soigner mais surtout l'éviter* » a été organisée en janvier 2005. Cette activité a été fort appréciée des participantes. Une partie importante des énergies du comité a été consacrée à la révision du mandat du Comité de la condition féminine, mandat qui a été adopté par le Conseil syndical le vendredi 20 mai 2005. Durant l'année 2004-2005, le comité a accueilli une observatrice dans le cadre du programme de la YWCA « *À vos marques, prêtes* » visant à initier des jeunes femmes à la vie organisationnelle, notamment la participation à des comités et à des instances décisionnelles. La jeune « mentorée » assistait aussi aux réunions du Conseil syndical du SPUL.

2.3.5 Le Comité de soutien aux professeures et professeurs

Le Comité de soutien aux professeures et professeurs était composé de :

Alexandra Bachelor (école de psychologie) jusqu'en septembre 2004

Jean-Bernard Pocreau (école de psychologie)

Chantal Viens (faculté des sciences infirmières)

Les modifications apportées au mandat du comité lors du Conseil syndical du 22 avril 2005 visaient à améliorer l'écriture du mandat général du comité sans en modifier la portée.

Au même Conseil syndical, la composition du comité a été modifiée pour porter le nombre de membres de deux à deux ou trois et pour préciser l'expertise en santé mentale requise pour les membres.

Compte tenu du caractère hautement confidentiel et de la nature même de ses interventions, le Comité exécutif n'a pas de lien direct avec les membres de ce comité. Cette confidentialité absolue est essentielle à la crédibilité même du service de soutien. Il est utile de rappeler que le numéro de téléphone pour joindre les membres du comité (654-4721) est tout à fait indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

2.3.6 Le Comité du SPUL sur la retraite

Le Comité du SPUL sur la retraite était composé de :

Diane Bédard (école d'actuariat), à compter d'avril 2005
 Daniel Coulombe (sciences comptables), représentant du CEX
 Esther Déom (relations industrielles), à compter d'août 2004
 Diane Huot (langues, linguistique et traduction)
 Gérald Lemieux (biochimie et microbiologie)
 Marc J. Richard (génie mécanique), président

Le comité s'est réuni à 10 reprises durant la période. En plus de la gestion des affaires courantes, les membres du comité ont travaillé sur les dossiers relatifs à l'évaluation actuarielle au 29 février 2004 et la situation financière du RRPPUL, à la résorption du déficit de solvabilité du RRPPUL, notamment l'élaboration de l'amendement n° 23*, et à la révision de la Politique de placement du RRPPUL. Les membres ont fortement contribué à définir le contenu des *SPULTINs* produits sur le sujet.

2.3.7 Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives

Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives était composé de :

Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive), président
 Claude Bazin (génie des mines, de la métallurgie et des matériaux)
 Claire Bilodeau (école d'actuariat)
 Josée Brisson (chimie)
 Daniel Coulombe (sciences comptables), représentant du CEX
 Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie)

Pendant la période du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005, le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives s'est réuni à trois reprises pour assurer le suivi des travaux du Comité de gestion des assurances collectives et le renouvellement des polices d'assurance vie et d'assurance santé. Les membres du comité ont aussi discuté de modifications visant à clarifier les couvertures d'assurances hors Québec, et ont assuré un suivi des demandes d'adhérentes et d'adhérents.

2.3.8 Le Comité sur les communications

Le Comité sur les communications était composé de :

Philippe Dubé (histoire), à compter de septembre 2004

Chantale Jeanrie (fondements et pratiques en éducation), représentante du CEX

Christiane Kègle (littératures), à compter de décembre 2004

Alain Lavigne (information et communication)

Diane Parent (sciences animales), présidente

Le comité a tenu 11 rencontres entre le 1^{er} juin 2004 et le 31 mai 2005. Les principaux mandats auxquels les membres du comité ont consacré leur énergie sont les suivants : 1) la production d'un deuxième *Avis sur la communication interne entre le SPUL et ses membres*, 2) l'élaboration de la politique éditoriale du bulletin socioprofessionnel, 3) l'élaboration d'un questionnaire et l'organisation d'une enquête portant sur les habitudes et attentes des membres en regard des moyens de communication utilisés par le SPUL, 4) la création du bulletin socioprofessionnel entérinée lors du Conseil syndical du 21 janvier 2005 et 5) la révision du mandat et de la composition du comité.

Le comité a également répondu à des demandes ponctuelles du Comité exécutif du SPUL au regard des stratégies et réseaux de communication à envisager suite à la désaffiliation de la FQPPU, de la révision du site Internet du SPUL et de propositions d'activités ou d'événements visant à renforcer le sentiment d'appartenance des membres du SPUL.

2.4 Les comités paritaires

2.4.1 Le Comité paritaire des griefs

Les représentants du SPUL au Comité paritaire des griefs étaient :

James Everett (école de psychologie) jusqu'en octobre 2004

Antoine Gautier (opérations et systèmes de décision) à compter d'octobre 2004

André Lareau (faculté de droit)

Les membres de ce comité se réunissent à chaque mois, sauf en juillet, afin de trouver des solutions aux différents griefs avant que ceux-ci ne soient, en l'absence d'entente, retirés ou soumis à l'arbitrage. Les membres sont également disponibles pour discuter et résoudre avec les représentants patronaux différents problèmes avant qu'il ne devienne inévitable d'aller en arbitrage.

2.4.2 Le Comité paritaire sur l'accès à l'égalité

Les représentantes du SPUL au Comité paritaire sur l'accès à l'égalité étaient :

June Marchand (information et communication) à compter de décembre 2004

Christine Piette (histoire) jusqu'en décembre 2004

Gale West (économie agroalimentaire et consommation)

Le comité paritaire a tenu huit réunions.

Lors de ses réunions régulières, le comité a travaillé en particulier sur les dossiers suivants :

- 1) Le lancement du quatrième suivi de la mise à jour des plans de redressement des unités.
- 2) Un questionnaire sur la conciliation travail-famille pour une éventuelle enquête auprès de tous les professeurs et professeuses; à cette fin, la personne-ressource a préparé un document intitulé « *Évolution des clauses des conventions collectives (SPUL-UL) reliées à des thèmes relevant de la conciliation travail famille* »; le comité a partagé ce document avec le Comité de la condition féminine.
- 3) Le programme d'accès à l'égalité (PAÉ) et la mise en application de la nouvelle *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi*. Au mois de novembre, les membres du comité ont rencontré Mme Louise Parent pour la mise en application de la nouvelle loi sur l'accès à l'égalité en emploi. Lors de cette réunion, les membres du comité ont analysé la proportion des femmes dans les unités à partir des documents préparés par la Commission des droits de la personne. Il appert que les données ne sont pas fiables, car elles ont été colligées à partir des données fournies par les personnes qui ont répondu au questionnaire et non à partir des données du vice-rectorat aux ressources humaines. Le comité a donc transmis à la Commission des droits de la personne les plans de redressement de chacune des unités lorsque ceux-ci sont adoptés. Le comité réfléchit à la façon d'assurer le suivi des plans de redressement.
- 4) Les modalités de l'application des clauses 2.5.04e et 4.1.03 de la nouvelle convention collective 2004-2007 stipulant que le comité paritaire est tenu de faire un suivi « après qu'un nouveau poste a été comblé et à l'échéance du plan et de formuler des recommandations à la vice-rectrice et au vice-recteur à leur sujet ».
- 5) Les démarches à entreprendre pour augmenter le nombre de femmes récipiendaires d'un doctorat d'honneur de l'Université Laval. Le comité se préoccupe en effet du peu de femmes qui obtiennent des prix et distinctions. Afin de parer à cette situation, il suggère qu'une femme du comité paritaire siège sur le *Comité des prix et des distinctions universitaires* à l'université Laval.
- 6) La faible présence des femmes à titre de titulaires de Chaires de recherche.

2.5 Les comités spéciaux

2.5.1 Le Comité de négociation de la convention collective 2004-2007

Le Comité de négociation de la convention collective 2004-2007 était composé de :

Marcel Aubert (faculté de théologie et de sciences religieuses)

Daniel Coulombe (sciences comptables) (à compter du 21 mai 2005)

Esther Déom (relations industrielles)

Maurice Gosselin (école de comptabilité)

Le comité, créé à la réunion du Conseil syndical spécial du 27 février 2004, a complété ses travaux par l'entente de principe intervenue à la table de négociation le 1^{er} juin 2004 et par l'explication du projet de

convention collective 2004-2007, principalement par son porte-parole Maurice Gosselin, au Conseil syndical spécial du 11 juin 2004 et à l'Assemblée générale spéciale du 15 juin 2004.

2.5.2 Le Comité de gestion des assurances collectives

Les représentants du SPUL au Comité de gestion des assurances collectives étaient :

Claire Bilodeau (école d'actuariat)

Daniel Coulombe (sciences comptables)

Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie)

Le comité compte cinq membres, dont trois nommés par le SPUL et deux nommés par l'Employeur.

Le comité a tenu cinq rencontres au cours de cette période. Chaque rencontre était précédée d'une réunion des membres du SPUL y siégeant. Les principaux dossiers de l'année ont été le renouvellement des polices d'assurance vie et d'assurance santé, la vérification du contrat d'assurance que le président du SPUL doit signer à titre de preneur des polices d'assurance. Le comité a aussi réglé quelques cas individuels particuliers.

2.5.3 Le Comité de révision de la charge de travail

Les représentantes du SPUL au Comité de révision de la charge de travail étaient :

Louise Mathieu (faculté de musique)

Sylvie Tétreault (réadaptation)

Cette année, un seul professeur a contesté l'attribution de sa charge de travail devant le comité qui a rendu sa décision au début de juin 2005, soit avant le 15 juin, conformément à la lettre d'entente signée le 15 octobre 2004 à ce sujet.

2.5.4 Le Comité de travail sur la santé psychologique des professeures et professeurs au travail

Les représentantes du SPUL au Comité de travail sur la santé psychologique des professeures et professeurs au travail étaient :

Manon Boulianne (anthropologie)

Chantal Leclerc (fondements et pratiques en éducation) jusqu'en mars 2005

Chantale Jeanrie (fondements et pratiques en éducation) à compter de mars 2005

Une lettre d'entente signée le 22 juin 2004 prévoyait la création d'un comité de travail sur la santé psychologique des professeures et professeurs en marge du comité institutionnel dont le SPUL s'est retiré par le passé en raison du peu d'écho fait à ses préoccupations. Les représentantes syndicales à ce comité, Manon Boulianne et Chantal Leclerc, ont été élues lors du Conseil syndical du 15 octobre 2004, pour un mandat de deux ans. Yves Marcoux et Andrée Mercier ont été nommés à titre de représentants de la partie patronale.

Les travaux du comité, en 2004, ont surtout porté sur l'élaboration d'un projet de recherche visant à mieux comprendre la situation des professeurs à cet égard et à en dégager les particularités. Les membres du comité en sont venus à une entente quant à la forme et aux modalités de cette étude qualitative, de même que sur son financement.

En mars 2005, le Conseil syndical a élu Chantale Jeanrie pour remplacer Chantal Leclerc au comité, celle-ci se voyant confier le rôle de chercheuse principale dans l'étude en voie d'être mise en place.

La réflexion amorcée lors des travaux du comité a donné lieu à la création d'un comité permanent du SPUL sur la santé psychologique au travail. La formation de ce comité a été entérinée lors du Conseil syndical du 20 mai 2005. Ch. Jeanrie en a été élue présidente et M. Boulianne, membre. Les autres membres restent à élire. Le comité n'ayant pas encore été entièrement constitué, ses priorités pour l'année 2005-2006 n'ont pas encore été fixées. D'ici à ce que les résultats de la recherche soient connus, le comité mixte, pour sa part, aura comme objectif d'identifier et de mettre en place des activités et mécanismes favorisant la santé psychologique des professeures et professeurs.

2.5.5 Le Comité de travail sur le rattachement multiple

Les représentants du SPUL au Comité de travail sur le rattachement multiple étaient :

Michel Lefrançois (sciences animales)

Réal Vallée (physique, génie physique et optique)

Outre les représentants du SPUL, Monique Richer et François Y. Doré représentaient l'Employeur et complétaient la composition du comité. L'existence du Comité de travail sur le rattachement multiple découle de l'application d'une lettre d'entente signée le 22 juin 2004. Le mandat du comité était « *d'étudier la question du rattachement multiple des professeures et professeurs et de proposer, le cas échéant, des aménagements à la convention collective* ». Le comité s'est réuni à sept reprises du 21 octobre 2004 au 19 mai 2005 pour des séances de travail. Le comité a travaillé dans l'esprit de faire profiter les professeures et professeurs des avantages potentiels du rattachement multiple pour favoriser la collaboration entre collègues, tout en s'assurant de préserver l'équité et de protéger les droits des professeures et professeurs. La mise en application de ces objectifs s'est cependant heurtée à des objections de principe et à des difficultés techniques qui du point de vue syndical devront être résolues avant d'intégrer le rattachement multiple dans la convention collective. Un rapport final faisant état de l'avancement des travaux est attendu pour l'été 2005.

2.5.6 Le Comité sur un code d'éthique

Le Comité sur un code d'éthique était composé de :

Jacques Deslauriers (faculté de droit)

Thérèse Hamel (fondements et pratiques en éducation) représentante du CEX

Jacques Racine (faculté de théologie et de sciences religieuses)

Chantal Viens (faculté des sciences infirmières)

À sa réunion du 23 mars 2005, le Comité exécutif a décidé de former un comité de rédaction en vue de proposer au Conseil syndical un code d'éthique pour les membres impliqués dans les comités du SPUL. Le

comité a tenu trois rencontres. Il vise la rédaction d'un code d'éthique simple et concis permettant de guider les travaux des membres des instances du SPUL. Le comité travaille actuellement à une première version du document.

2.5.7 Le Groupe de travail sur les critères d'application des primes individuelles

Les représentants du SPUL au Groupe de travail sur les critères d'application des primes individuelles étaient :

Daniel Coulombe (sciences comptables)

Roger Thériault (sols et génie agroalimentaire)

Le groupe de travail s'est réuni le 17 mai 2005. Il a évalué l'application des critères d'attribution des primes faite au cours de la dernière année et il a convenu d'aménagements à apporter à la lettre d'entente du 11 octobre 2002 sur le sujet. Ces aménagements restent à être finalisés formellement.

2.6 Les communications

Le Comité exécutif a mis beaucoup d'énergie à informer régulièrement les professeures et professeurs des activités de leur Syndicat, tant en ce qui a trait à la gestion des affaires courantes que des dossiers spéciaux.

2.6.1 Le SPULTIN

Au cours de l'année 2004-2005, 7 numéros du *SPULTIN* ont été publiés. Trois de ces numéros étaient des mises à jour de thématiques et seront sans doute très utiles à nos membres puisqu'ils touchent l'évaluation en vue de la titularisation, la charge de travail ainsi que le fonds de soutien aux activités académiques. Trois numéros découlaient des travaux du Comité du SPUL sur la retraite et portaient sur le déficit de solvabilité du RRPPUL. Le dernier numéro faisait l'état de la situation sur le projet de Règlement sur la propriété intellectuelle.

Les *SPULTINs* thématiques ont été envoyés sous forme électronique à tous les membres alors que les autres *SPULTINs* ont été expédiés sous forme papier comme toujours.

2.6.2 Le site Internet

Le site Internet du SPUL (<http://www.spul.ulaval.ca>) a servi de toile pour diffuser à nos membres de l'information ponctuelle sur nos activités et a permis également l'accès aux documents pertinents à notre vie syndicale. C'est ainsi que les *SPULTINs*, notre convention collective et les procès-verbaux du Conseil syndical sont disponibles sur ce site. Le SPUL est en processus de réfection de son site Internet. Une ressource externe (stagiaire) a été embauchée à cet effet au cours de l'année. Cela a été l'occasion de réfléchir à la structure du site et de mettre en œuvre son réaménagement. La mise en ligne de la nouvelle version du site sera finalisée au cours de l'année 2005-2006. Le site sera utile aux membres dans la mesure où on allouera le temps et les ressources nécessaires à son développement et à sa mise à jour.

2.6.3 Rencontres avec les professeures et professeurs

Agrégation et renouvellement de contrat

Une rencontre a eu lieu le 5 août 2004 entre les membres du Comité exécutif, des membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs et les professeures et professeurs qui devaient faire une demande en vue de l'obtention de leur agrégation ou de leur renouvellement de contrat.

Titularisation

Une rencontre d'information a eu lieu le 16 novembre 2004 entre les membres du Comité exécutif, des membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs et les professeures et professeurs qui envisageaient de faire une demande de titularisation.

Nouveaux professeurs

Un « 4 à 6 » a eu lieu le 10 novembre 2004 entre les membres du Comité exécutif et les nouvelles professeures et nouveaux professeurs afin de souligner leur arrivée. Les représentantes et représentants au Conseil syndical des sections auxquelles sont rattachés ces nouveaux membres avaient été invités à participer à ce « 4 à 6 ».

Retraite

Le mercredi 23 novembre 2004, un dîner a eu lieu entre les membres du Comité exécutif et les professeures et professeurs qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} septembre 2003 et le 31 août 2004.

Dîner des agrégés

Le mercredi 30 mars 2005, un dîner a eu lieu entre les professeures et professeurs nouvellement agrégés et les membres du Comité exécutif.

Dîner des titulaires

Le mercredi 17 juin 2004, un dîner a eu lieu entre les professeures et professeurs nouvellement titulaires et les membres du Comité exécutif.

2.7 Les relations du SPUL sur le campus

2.7.1 L'Employeur et ses représentants

Au-delà des rencontres habituelles entre le SPUL et l'Employeur, comme celles des comités paritaires et autres comités mixtes créés à la faveur de la signature de la convention collective 2004-2007, un certain nombre de rencontres ont eu lieu entre des membres du Comité exécutif et des membres de la direction de l'Université. Ces rencontres spéciales permettent généralement de déblayer le terrain pour faire aboutir plus rapidement certains dossiers ou de régler certains problèmes sans avoir recours aux mécanismes plus formels de règlement des différends.

2.7.2 Les autres syndicats et associations du campus

Le Comité exécutif a maintenu des contacts tout au long de l'année avec les autres associations et syndicats de l'Université, principalement par les rencontres multipartites du regroupement des présidentes et présidents des associations et syndicats de l'Université Laval (RASUL).

À sa quatrième année d'existence, le RASUL a, entre autres, fait une mise à jour de ses statuts afin de mieux articuler son rôle de concertation entre ses membres et, le cas échéant, d'actions sur des questions d'intérêt commun.

Diverses rencontres avec les dirigeantes et dirigeants d'autres syndicats, dont une rencontre du Comité exécutif du SPUL avec celui d'un autre syndicat, ont également eu lieu. Enfin, la rencontre annuelle avec les représentantes et représentants des associations de médecins cliniciens et de dentistes cliniciens, avec qui le SPUL a déjà convenu d'une concertation et d'un partage des coûts pour la gestion des régimes de retraite et des prévoyances collectives, a eu lieu en mars 2005. En plus de l'échange d'information habituel, il a été convenu de la pertinence de mettre à jour les lettres d'entente entre le SPUL et chacune de ces associations.

Par ailleurs, une résolution d'appui aux revendications du mouvement étudiant de l'hiver 2005 a été adoptée par le Conseil syndical à sa séance du 18 mars 2005. Elle a donné lieu à un communiqué de presse où le SPUL demandait au gouvernement du Québec de revenir sur sa décision de convertir en prêts un montant de 103 millions de dollars de bourses consenties à titre d'aide financière aux étudiantes et étudiants.

2.8 Situation financière du SPUL au 31 mai 2005

Fonds de fonctionnement

La situation financière du fonds de fonctionnement du SPUL s'est stabilisée au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mai 2005, suite à la réduction de la cotisation syndicale adoptée l'an dernier par l'Assemblée générale. Rappelons que la cotisation est passée de 1 % à 0,1 % du salaire pour la période du 9 mars 2005 au 24 août 2005. L'exercice 2004-2005 s'est terminé avec un excédent de 15 804 \$. Ce montant s'ajoute à l'actif net de 715 424 \$ au 1^{er} juin 2004. Le Comité exécutif a continué à gérer prudemment les coûts d'opération du SPUL.

Fonds de réserve

Au 31 mai 2005, les actifs du fonds de réserve s'élevaient à 4 611 999 \$ en comparaison avec 4 391 222 \$ au 31 mai 2004. Ce montant représente près de 4,42 % de la masse salariale. Selon les statuts du SPUL, le niveau normal du fonds de réserve doit représenter l'équivalent de 4 % de la masse salariale des professeures et professeurs membres de l'unité d'accréditation syndicale.

Fonds des prévoyances collectives

Le Comité de gestion des assurances collectives (CGAC) a été créé suite à la signature de la convention collective 1999-2004 entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL), le 29 novembre 2001. Les activités du CGAC ont donc officiellement débuté à cette date. Le SPUL a créé, lors de la dernière révision de ses statuts, le fonds des prévoyances collectives. Étant donné

que le SPUL est preneur des polices d'assurances collectives et que le SPUL contrôle le Comité de gestion des assurances collectives, le fonds des prévoyances collectives a été consolidé aux autres fonds du SPUL.

L'exercice 2004-2005 s'est terminé avec un déficit de 91 279 \$. Ce niveau de déficit était prévu et visait à réduire l'actif net du fonds. Au 31 mai 2005, l'actif net du fonds s'élevait à 180 727 \$, comparativement à 272 007 \$ au 31 mai 2004.

2.9 Les relations du SPUL hors campus

2.9.1 La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Au cours de l'année 2004-2005, la FQPPU a vu ses deux plus gros membres, soit le SPUL et le SGPUM (Syndicat général des professeures et professeurs de l'Université de Montréal), se désaffilier dans le cadre d'une année de fort questionnement. La recommandation de désaffiliation du SPUL a été faite le 18 juin 2004 par le Conseil syndical à l'Assemblée générale. La FQPPU a réagi à la nouvelle situation en convoquant un Conseil fédéral spécial portant sur l'hypothèse de la dissolution de la FQPPU; ce conseil s'est finalement soldé par la convocation d'un Congrès spécial sur la relance de la Fédération. Le SPUL a pleinement participé aux activités de la FQPPU jusqu'au 31 mai 2005.

2.9.2 Le Comité des relations externes (en devenir)

Pour répondre au danger d'isolement du SPUL suite à sa désaffiliation de la FQPPU, le Comité exécutif a amorcé une réflexion en vue de la création d'un Comité des relations externes et y a associé le Conseil syndical à ses réunions du 22 avril et du 20 mai 2005. Une proposition de création du comité et un projet de mandat et de composition seront soumis au Conseil syndical tôt à l'automne 2005.

2.10 Membres associés

Au cours de la dernière année, 22 professeures ou professeurs à la retraite ont demandé de devenir « membre associé » du SPUL. Rappelons qu'en vertu des statuts du SPUL, « *les membres associés ne bénéficient d'aucun des droits réservés aux membres hormis l'accès à l'information à laquelle les membres réguliers ont droit.* ».

3. Les perspectives pour l'année 2005-2006

Les dossiers les plus susceptibles de retenir notre attention en 2005-2006 sont : la négociation de la prochaine convention collective, la gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation du RRPPUL et la vie syndicale.

3.1 La négociation de la prochaine convention collective

La convention collective du SPUL vient à échéance le 31 mai 2007. Il est donc déjà temps de songer aux stratégies que le SPUL devra déployer pour bien se préparer en vue de la prochaine négociation. Toutes les réflexions au SPUL, en 2005-2006, seront donc sous-tendues par l'importance de cet échéancier qui est à nos portes. Les enjeux principaux de cette négociation se doivent d'être identifiés tôt afin que tous les membres puissent être mobilisés en temps opportun.

3.2 La gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL

Les principaux sujets qui devront être traités au Comité de gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL sont : la nouvelle politique gouvernementale en matière de financement des régimes de retraite à prestations déterminées, les mesures à envisager pour faire face au déficit de solvabilité et la révision de la Politique de placement.

3.3 La vie syndicale

Les impératifs liés au démarrage de l'application de la convention collective 2004-2007 ont été comblés. En 2005-2006, il restera donc à concrétiser les résultats des travaux des comités spéciaux sur le harcèlement psychologique, sur le rattachement multiple et sur la gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL.

Les façons de maintenir les relations du SPUL avec les autres associations de professeures et professeurs du Québec, suite à la désaffiliation du SPUL de la FQPPU, ont commencé à être définies par le lancement d'un Comité des relations externes qui reste à être finalisé et implanté.

Le Comité exécutif mettra tout en œuvre afin de bien informer les membres du SPUL sur l'application de la convention collective, son renouvellement et les autres sujets d'actualité. Il continuera d'expliquer les grandes orientations que s'est données le SPUL dans divers domaines et de susciter les commentaires et les réactions des membres en regard de ces grandes orientations.

REMERCIEMENTS

Les membres du Comité exécutif remercient les membres du personnel régulier et les employées et employés occasionnels du SPUL pour leur excellent travail et leur support pendant cette dernière année.

Les membres du Comité exécutif remercient également tous les membres du SPUL qui ont consacré temps et énergie au cours de la dernière année à faire valoir le point de vue des professeures et professeurs et à défendre leurs intérêts (voir la liste en annexe). Sans cette participation généreuse et enthousiaste, les réalisations du SPUL n'auraient pu être aussi nombreuses et couronnées d'autant de succès.

Merci à toutes ces collègues et à tous ces collègues.

Roger Thériault,
président

Le 1^{er} septembre 2005

Annexe : Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2004-2005

Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2004-2005

AUBERT, Marcel Faculté de théologie et de sc. religieuses	BACHELOR, Alexandra École de psychologique	BAKER, Patrick Histoire	BANVILLE, Claude Systèmes d'information organisationnels
BAUDOU, Alban Littératures	BAZIN, Claude Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	BEAULIEU, Berthier Sciences géomatiques	BEAULIEU, Jean-Marie Informatique et génie logiciel
BÉDARD, Diane École d'actuariat	BÉDARD, Jean Sciences comptables	BÉLANGER, Alain L. Anatomie et physiologie	BÉLANGER, Alain-Yvan Réadaptation
BELLEMARE, Marie Relations industrielles	BERGERON, François Systèmes d'information organisationnels	BILODEAU, Claire École d'actuariat	BILODEAU, Renée Faculté de philosophie
BOSS, Gilbert Faculté de philosophie	BOULAIRE, Christèle Marketing	BOULAY, Marcel R. Médecine sociale et préventive	BOULIANNE, Manon Anthropologie
BOURGOIN, Sylvain-G. Anatomie et physiologie	BRASSARD, Renée École de service social	BRISSON, Josée Chimie	CAMIRÉ, Claude Sc. du bois et de la forêt
CAPADAY, Charles Anatomie et physiologie	CAPUS, Laurence Informatique et génie logiciel	CARDIN, Jean-François Études sur l'enseignement et l'apprentissage	CARREAU, Madeleine Pédiatrie
CARRIÈRE, Monique Réadaptation	CASTONGUAY, André Faculté de pharmacie	CHAHINE, Mohamed Médecin	CHÂÎNÉ, Francine École des arts visuels
CHAREST, Pierre-Mathieu Phytologie	CHARLES, Aline Histoire	CHARTIER, Anne Systèmes d'information organisationnels	CHOUINARD, Yvan Sciences animales
COMEAU, Yvan École de service social	CONSTANTIN, Marc Géologie et génie géologique	COUILLARD, Charles Sc. des aliments et nutrition	COULOMBE, Daniel Sciences comptables
COUTURE, Manon Biochimie et microbiologie	D'AVIGNON, Gilles Roland Opérations et systèmes de décision	DAGENAIS, Huguette Anthropologie	DAMANT, Dominique École de service social
DE CHAMPLAIN, Alain Génie mécanique	DÉOM, Esther Relations industrielles	DESLAURIERS, Jacques Faculté de droit	DESNOYERS, Serge Pédiatrie
DORAIS, Louis-Jacques Anthropologie	DORÉ, François M. Médecine	DOSTALER, Daniel Phytologie	DOYON, Maurice Économie agroalimentaire et sc. de la consommation
DUBÉ, Danny Informatique et génie logiciel	DUBÉ, Philippe Histoire	DUCHESNE, Carl Génie chimique	DUCHESNE, Stéphane Études sur l'enseignement et l'apprentissage
DUCHESNE, Thierry Mathématiques et statistique	DUGUAY, Michel A. Génie électrique et génie informatique	EVERETT, James École de psychologie	FAURE, Robert Pédiatrie
FORTIER, Michel A. Obstétrique et gynécologie	FORTIN, Josée Sols et génie agroalimentaire	FORTIN, Yves Sc. du bois et de la forêt	FOURNIER, Jean-Pierre Études sur l'enseignement et l'apprentissage
GAILIS, Laimonis Médecine	GALIBOIS, Isabelle Sc. des aliments et nutrition	GALLICHAND, Jacques Sols et génie agroalimentaire	GALVEZ-CLOUTIER, Rosa Génie civil
GANGULY, Udaya S. Génie électrique et génie informatique	GAUTIER, Antoine Opérations et systèmes de décision	GERVAIS, Jean-Philippe Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	GIASSON, Luc Faculté de médecine dentaire
GOSELIN, Claude Génie mécanique	GOSELIN, Maurice École de comptabilité	GOURDEAU, Frédéric Mathématiques et statistique	GOYER, Liette Fondements et pratiques en éducation

GRAF, Raoul Marketing	GUILLEMARD, Sylvette Faculté de droit	HAMEL, Thérèse Fondements et pratiques en éducation	HATVANY, Matthew Géographie
HÉBERT, Marc O.R.L.O.	HUOT, Diane Langues, linguistique et traduction	HURLEY, Robert Faculté de théologie et de sc. religieuses	IMLAY, Talbot Charles Histoire
JEANRIE, Chantale Fondements et pratiques en éducation	JOBIN, Guy Faculté de théologie et de sc. religieuses	JUHÁSZ, Julianna Faculté de pharmacie	KEATING, Bernard Faculté de théologie et de sc. religieuses
KÈGLE, Christiane Littératures	KINGMA, John Gordon Médecine	KINKEAD, Richard Pédiatrie	KONE, Mamadou Tadiou Informatique et génie logiciel
LABELLE, Yves Biologie médicale	LABRIE, Claude Anatomie et physiologie	LACHANCE, Lise Fondements et pratiques en éducation	LAFLAMME, Roch Relations industrielles
LAGACÉ, Robert Sols et génie agroalimentaire	LAPOINTE, Gisèle Sc. des aliments et nutrition	LAREAU, André Faculté de droit	LAVIGNE, Alain Information et communication
LAVOIE, Claude École sup. d'amén. territoire et dév. régional	LEBENS, James C. Faculté de musique	LECLERC, Chantal Fondements et pratiques en éducation	LEDUY, Anh Génie chimique
LEFRANÇOIS, Michel Sciences animale	LEMIEUX, Gérald Biochimie et microbiologie	LEROUX, Gilles Phytologie	LÉVESQUE, Georges Biologie médicale
MALO, François Bernard Relations industrielles	MARCHAND, June Information et communication	MARTEL, Richard Sc. des aliments et nutrition	MATHIEU, Louise Faculté de musique
MICHAUD, Valérie Éducation physique	MORETTI, Gianpiero École d'architecture	MORIN, Éric Faculté de musique	NGUYEN-DANG, Thanh Tung Chimie
NIQUETTE, Manon Information et communication	OUELLET, Denise Sc. des aliments et nutrition	PAQUETTE, Suzanne Sciences comptables	PARÉ, Paul-Victor École de comptabilité
PARENT, Diane Sciences animales	PELLETIER, Pierre Études sur l'enseignement et l'apprentissage	PIETTE, Christine, Histoire	PLANTE, Jean Fondements et pratiques en éducation
POCREAU, Jean-Bernard École de psychologie	POULIOT, Roxane Faculté de pharmacie	PRUJINER, Alain Faculté de droit	RACINE, Jacques Faculté de théologie et de sc. religieuses
RICHARD, François Sciences animales	RICHARD, Marc J. Génie mécanique	RICHELIEU, André Marketing	ROBERT, Jean-Loup Génie civil
ROBITAILLE, Jean Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	ROCHELEAU, Michel Géologie et génie géologique	RODRIGUEZ-PINZON, Manuel Jose École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional	ROUABHIA, Mahmoud Faculté de médecine dentaire
ROY, Denis Physique, génie physique et optique	ROY, Francis Sciences géomatiques	ROY, Marie-Christine Systèmes d'information organisationnels	SALESSE, Christian O.R.L.O.
ST-ONGE, Myreille École de service social	TÉTREAU, Sylvie Réadaptation	THÉRIAULT, Roger Sols et génie agroalimentaire	TREMBLAY, Francine Sc. du bois et de la forêt
TREMBLAY, Jacques J. Obstétrique et gynécologie	TURCOTTE, Daniel École de service social	TURGEON, Jean Faculté de droit	VADEBONCOEUR, Christian Biochimie et microbiologie
VALLÉE, Réal Physique, génie physique et optique	VAN DER SCHUEREN, Éric Littératures	VANDERSMISSEN, Marie- Hélène Géographie	VIENS, Chantal Faculté des sc. infirmières
VILLENEUVE, Patrick École de service social	VOYER, Philippe Faculté des sc. infirmières	WEST, Gale Ellen Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	WHITE, Jacques École d'architecture